



CESE de Franche-Comté

L'Essentiel du rapport Aide à domicile : des compétences pour mieux vivre

Face aux besoins croissants en matière d'aide à domicile liés, notamment, au vieillissement démographique, la réflexion du CESE de Franche-Comté traite des enjeux de formation pour les personnels de ce secteur. Pour un « mieux vivre » à domicile des personnes en perte d'autonomie, à tout âge de la vie, le CESE propose des pistes d'adaptation du système en réaffirmant les règles de solidarité.

MIEUX CONNAÎTRE L'AIDE À DOMICILE

Deux constats fondent la réflexion du CESE :

- En Franche-Comté, le nombre des personnes âgées de 60 ans ou plus s'accroîtra de 50 000 individus d'ici 2020.
- Les 2/3 des personnes dépendantes souhaitent vivre à leur domicile.

Partant du cadre général de l'aide à domicile, ce rapport se focalise sur les principaux métiers de l'aide non soignante, dont les frontières avec l'approche médicale sont parfois floues. Ces métiers nécessitent des compétences techniques, psychologiques et une réelle professionnalisation. Par ailleurs, le CESE souligne que, si le secteur de l'aide à domicile est créateur d'emplois, il nécessite cependant une analyse fine des besoins et de la nature des emplois permettant de les satisfaire. Enfin, il précise les modalités de financement, variables selon les personnes concernées.

LES ENJEUX DE L'AIDE À DOMICILE

Le soutien à domicile est un choix de société, confronté à des enjeux d'emploi, de financement et de formation.

Les actions de professionnalisation doivent être poursuivies du fait d'une exigence croissante des usagers et d'une attente partagée, tant par les acteurs de l'aide à domicile que par les financeurs. Le rapport souligne néanmoins que les financements de l'aide à domicile sont confrontés à une véritable « quadrature du cercle » compte tenu de l'accroissement du nombre de personnes dépendantes, la faible croissance économique durable, l'augmentation du prix de revient horaire pour les structures et la stagnation du tarif de prise en charge pour les usagers.

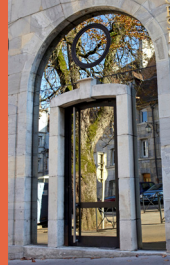


Jacques Seguin est le rapporteur de cette communication. Membre du 3^e collège, il siège au CESE au titre de la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS).

Le rapport « Aide à domicile » est disponible sur :

www.cese.franche-comte.fr

Rubrique > Les Publications > Les rapports



VALORISER ET DÉVELOPPER LES MÉTIERS DE L'AIDE À DOMICILE

Les problématiques abordées dans ce rapport dépassent les compétences propres de la collectivité régionale. Pour autant, le CESE :

- salue les efforts de concertation de la Région pour réunir les nombreux acteurs sur les enjeux et problématiques de l'aide à domicile en Franche-Comté,
- plaide pour que cette dynamique de réflexion collective s'amplifie et que tous les acteurs s'y associent, notamment les Conseils généraux, qui jouent un rôle significatif, avec des politiques différenciées,
- souligne que les enjeux majeurs sont aujourd'hui d'établir un état des lieux précis du secteur et de ses difficultés et de répondre au défi de formation.

En complément de son récent travail sur le vieillissement, le CESE invite la Région à :

- **tendre vers une exigence de qualification** reconnue par des diplômes pour adapter les formations des personnels aux besoins des familles,
- **élaborer un plan de communication** valorisant l'image des métiers de l'aide à domicile et améliorant la reconnaissance des personnels,
- **développer la prévention** en soutenant les actions menées par les autres financeurs, à l'image - entre autres - de la démarche engagée par la Région Rhône-Alpes sur le thème santé et travail,

- **solliciter EFIGIP pour effectuer un état des lieux quantifié des besoins**, en lien avec l'ensemble des acteurs concernés,
- **poursuivre le dispositif Tremplin Solidarités**,
- faire vivre la Commission paritaire régionale emploi formation,
- **mieux faire connaître**, notamment auprès des demandeurs d'emploi, la procédure de **VAE**,
- **piloter une étude sur le développement des métiers de la domotique** dans différents secteurs dont l'aide à domicile en Franche-Comté. Cette initiative devrait être en lien avec des actions entreprises par d'autres instances régionales en matière de e-santé, telles le développement par l'ARS d'un espace numérique régional de santé destiné à étendre la télémédecine.

En outre, face aux enjeux de reconnaissance des salariés et de régulation de ce secteur, des cahiers des charges exigeants - précisant les droits et obligations de chaque intervenant - sont nécessaires. **Dans une société où le lien social évolue, il est pertinent de viser l'adaptation du système d'aide, tout en réaffirmant des règles de solidarité.**

Ce rapport a été adopté à l'unanimité lors de la séance plénière du mardi 1^{er} octobre 2013.

À SUIVRE...

